

ATOUTS	FAIBLESSES	ENJEUX
CONTEXTE GENERAL		
Proximité de Namur		
Bonne accessibilité nord, sud et est et assez bonne de l'ouest	Commune séparée en deux par la Meuse, deux points de traversée (ponts de Wépion et de Lustin)	
Vallée de la Haute Meuse		
MILIEU PHYSIQUE		
Patrimoine karstique : grande densité des phénomènes, intérêt géologique, géomorphologique, écologique, spéléologique...	Contraintes karstiques : effondrements à risque pour les constructions et les ouvrages d'art, zones déconseillées pour la construction	Contrôle des constructions dans les zones à risque
Variété géologique offrant de nombreuses possibilités d'exploitation des roches (calcaires, grès...)	Nombreux terrains en forte pente, difficultés pour la construction et l'intégration urbanistique	
Plate forme de concertation du Contrat de Rivière de la Haute Meuse et du Burnot	Zones inondables en bord de Meuse et dans les vallées secondaires	Maîtrise des constructions et des ouvrages d'art par la prise en compte des cartes de l'aléa inondation ; équipements sensibles, dépôts solubles, éléments mal fixés, caves ... à éviter Gestion cohérente des ouvrages le long du Burnot pour la réduction des inondations
Engagement de la Commune dans le cadre du Contrat de rivière, plate forme de concertation, sensibilisation de la population et des acteurs divers	Manque de visibilité du Contrat de rivière sur le terrain communal	
Aquifères de qualité, potabilisables	Nombreux captages fermés progressivement Sensibilité des aquifères, notamment en raison de la nature calcaire du sous-sol	Mise en œuvre des zones de prévention des captages
Qualité de l'eau de Meuse, classement en zone piscicole sylvinicole, surveillance accrue par VIVAQUA	Risques potentiels liés à des infrastructures en amont (centrale nucléaire, CHU...).	Maintien de la qualité des eaux de Meuse, notamment par la mise en œuvre du réseau d'égouttage et d'assainissement des eaux usées
Qualité de l'eau du Burnot, amélioration de la gestion grâce au Contrat de rivière		
Patrimoine archéologique témoignant des implantations humaines à différentes époques	Contraintes archéologiques qui risquent de retarder voire d'empêcher certaines réalisations	Préservation des sites archéologiques : ménager des temps de fouilles nécessaires
		Principe de précaution à prendre en considération pour l'implantation de constructions à proximité d'antennes GSM ou de lignes à haute tension

MILIEU NATUREL		
Haute Meuse : couloir écologique pour des espèces méridionales, grande variété écologique (sites sur sols calcaires, sur sols siliceux...)	Pression urbanistique, émiettement progressif du réseau écologique	Préservation des éléments du réseau qui subsistent, amélioration du réseau là où c'est possible
Statut de protection pour de nombreuses zones intéressantes : Natura 2000, réserve domaniale, zones non constructibles du plan de secteur, arbres et haies remarquables	Faiblesse de certains statuts, notamment le plan de secteur, importance de l'usage plus que de l'affectation	
Ile non accessible, bénéficiant d'un statut de protection	Peu de berges naturelles, colonisation d'espèces invasives	Gestion des berges en concertation avec les différents acteurs concernés, Contrat de rivière
Intérieurs d'îlots non urbanisables dans les zones de bocage (zone de bâti dispersé)	Disparition des anciens vergers, des haies qui constituaient le bocage à Bois-de-Villers, à Lesve et dans les Fonds de Lustin	Revalorisation du bocage comme nouveau réseau écologique dans les zones émietées par l'urbanisation, sensibilisation des néo-ruraux aux espèces régionales et à la biodiversité
Anciennes carrières : lieux d'un développement potentiel de sites écologiques intéressants, parois rocheuses	Comblement des anciennes carrières	Mise en place progressive d'une affectation écologique à la cessation des activités, éviter les dépôts clandestins
Site de l'ancien vicinal comme zones de refuge		Maintien et valorisation du site
Sites karstiques, cavités souterraines présentant une biodiversité spécifique	Mise en péril du patrimoine karstique par les dépôts clandestins, les rejets d'eaux usées, la sur-fréquentation des grottes	Mise en place progressive du réseau d'égouttage, raccordement des anciennes constructions, suppression des puits perdants...
	Dégradation de la biodiversité en bordure des zones urbanisées	Sensibilisation des riverains
PAYSAGE		
Diversité de paysages (diversité d'ambiances, de composition, opposition openfield/bocage...)	Homogénéisation progressive des paysages Disparition des éléments particuliers (haies, bosquets...)	Maintien de la diversité et des caractéristiques locales des paysages
Couvert boisé des versants de la vallée de la Meuse		Maintien du couvert boisé et gestion adéquate
Qualités paysagères des lisères forestières	Absence d'entretien des éléments particuliers du paysage	Entretien des paysages et protection des lisières, gestion forestière
	Disparition progressive des prairies autour de l'auréole villageoise (zone tampon entre les cultures et jardins privés)	Recours aux mesures agro-environnementales en vue de maintenir les zones tampons entre les fonds de jardins privés et les cultures
	Intérieurs d'îlot au sein des zones de bocage (zones de bâti dispersé) délaissés par l'agriculture (surface réduite), disparition des haies	Devenir des intérieurs d'îlot au sein des zones de bâti dispersé (risque d'abandon, friche), maintien des éléments constitutifs du bocage
	Altération paysagère par l'urbanisation hétéroclite en	Opportunité du tourisme pour le maintien des paysages

	bordure de voie de transit	
	Pression de l'urbanisation sur les paysages	Combinaison entre urbanisation et maintien des ouvertures et caractéristiques paysagères des sites
	Présence de bâtiments ou ensembles bâtis perturbant la perception paysagère	Attention accrue (voire interdiction) vis-à-vis des implantations en ligne de crête ou sur site de grande visibilité Intégration des bâtiments de grand gabarit
	Pression de l'urbanisation sur la vallée de la Meuse Plusieurs bâtiments altèrent la qualité paysagère des berges de Meuse (appartements notamment)	Intégration des bâtiments le long des berges (appartements notamment)
		Développement de l'urbanisation en cohérence par rapport aux spécificités paysagères des sites Contacts entre le cadre bâti et le fleuve à renforcer
		Sensibilisation des acteurs du paysage (population, candidats – bâtisseurs...)
Qualités paysagères de la vallée de la Meuse Plusieurs points de vue intéressants Sites exceptionnels : falaises calcaires et dalle de Tailfer, synclinal de Walgrappe	Infrastructures de communication dénaturant le paysage vallée de la Meuse)	Opportunité pour développer le tourisme Maintien des points de vue (participe à la qualité du cadre de vie et à l'agrément touristique) Mise en scène des éléments et sites exceptionnels
Patrimoine naturel et bâti		Maintien, entretien, valorisation et sensibilisation du patrimoine naturel et bâti
STRUCTURE DU BATI		
Diversité de sites d'implantation et d'ambiances (site de fond de vallée, versant, plateau et tige)	Recours généralisé au mode pavillonnaire – négation des caractéristiques locales des sites pavillonnaire non intégré à la topographie (Fonds de Lustin, Besinne...)	Intégration du bâti dans la topographie Valorisation de la présence de la Meuse dans l'urbanisation et l'architecture (ouvertures, architectures particulières,...)
Diversité de morphologies villageoises (noyau dense, village dispersé,...) - paysage bâti diversifié	Présence de zones villageoises dénaturées (exemple : quartiers ouverts de la Hulle et Trichon par rapport au noyau dense de Profondeville)	Renforcement de l'identité de chacune de ces zones, valorisation des éléments préexistants, vision d'ensemble
	Présence de plusieurs urbanisations indépendantes du noyau villageois: mode d'urbanisation étranger, aucune accroche au village (Beau Vallon par exemple)	Renforcement de liaisons entre quartiers Option sur le « statut » urbanistique du quartier de Beau vallon (renforcer des liaisons avec Profondeville et/ou Bois-de-Villers, « assumer » le statut autonome en diversifiant les fonctions...)
		Cohérence villageoise en évitant les extensions linéaires déstructurantes

	Juxtaposition de quartiers aux limites peu claires et à l'identité peu affirmée (Bois-de-Villers, Profondeville)	Structure par quartier au sein des zones dispersées (Bois-de-Villers, Profondeville)
	Zone de traversée d'agglomération : bâtis et affectations hétéroclites, cohabitation difficile avec le logement, important trafic routier insécurisant	Mise en œuvre d'une mixité raisonnée (regroupement d'activités complémentaires), aménagement des voiries pour augmenter la sécurité, typologie de logement et architectures adaptées
		Devenir des intérieurs d'îlot au sein des zones de bâti dispersé (risque d'abandon, friche)
Diversité de matériaux (calcaire, grès, pierre d'avoine, poudingue)	Emploi fréquent de matériaux étrangers (la brique de ton clair notamment)	
Présence d'ensembles patrimoniaux structurants	Altération de certains ensembles patrimoniaux par un aménagement d'espace public inadéquat, par la construction d'architectures en rupture...	Pérennité et valorisation des ensembles patrimoniaux structurants
Villas mosanes : architectures d'intérêt esthétique, historique et patrimonial	Transformation des villas, abandon progressif de l'aménagement des parcs-jardins	Préservation, restauration, valorisation des villas mosanes (architectures, parcellaire, parcs-jardins)
Plusieurs espaces publics structurants bénéficiant d'aménagements	Plusieurs espaces publics à aménager (pauvreté de l'aménagement, manque de convivialité...)	Entretien des espaces publics bénéficiant d'un aménagement Aménagement des espaces publics peu structurant (convivialité, sécurité, image)
	Plusieurs immeubles à appartements peu intégrés sur les berges de Meuse	Opportunité et intégration d'immeubles à appartements sur les berges de Meuse
DEMOGRAPHIE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES		
Accroissement continu de la population depuis 40 ans, expliqué principalement par les migrations Cadre de vie agréable qui attire des populations d'âge moyen, surtout des familles	Départ des jeunes adultes Réalités démographiques différentes entre le plateau et la vallée	Maintien des jeunes adultes dans l'entité Maîtrise de l'accroissement de population dans les années à venir
	Vieillesse de la population Dans les prochaines années, accroissement spectaculaire des classes d'âge entre 60 et 80 ans	Adaptation de la commune au vieillissement de la population : type de logements, équipements spécifiques, qualité des espaces publics...
Situation socio-économique de la population très favorable, revenus élevés, faible taux de chômage, niveau de formation...	Nombreuses navettes du fait du statut résidentiel de la commune, peu d'emplois sur place	Développement de l'emploi local
LOGEMENT ET POTENTIEL FONCIER		
Parc de logements constitué à la fois de constructions anciennes et de nouveaux logements, d'un niveau de	Parc de logement peu diversifié : nombreux lotissements homogènes, 90% du parc de logements sont des	Risque d'inadaptation entre le parc de logement peu diversifié et la demande pour des plus petits logements

confort élevé par rapport à la moyenne	constructions individuelles, nombreux logements de grandes dimensions	
	Réduction de la taille des ménages (vieillesse, séparations et divorces...)	Demande croissante pour des petits logements et des immeubles à appartements, enjeu d'intégration de ces immeubles dans le paysage et la vie locale, risque de ségrégation sociale
	Très peu de logements sociaux	
	Prix élevé des terrains et des habitations	Difficulté d'accès au logement pour certaines catégories de population Risque de saturation relativement rapide du potentiel foncier dans certaines parties de la commune
EQUIPEMENTS COLLECTIFS		
Bonne desserte globale en équipements et en service, offre caractéristique d'une commune résidentielle		Adaptation des équipements et services au vieillissement de la population : équipements de soins à domicile, loisirs spécifiques, espaces publics de qualité, cimetières...
Dynamisme associatif local, organisation de fêtes		Survie des petites écoles de village malgré une stabilisation de la demande, maintien d'équipements communautaires dans chaque entité Investissement des habitants dans la vie locale, identité des quartiers et sentiment d'appartenance
Dynamisme commercial à Bois-de-Villers	Développement commercial à Bois-de-Villers le long des axes de grande circulation : impact paysager et urbanistique	Orientation et intégration du développement commercial, maintien du dynamisme commercial dans le centre de Profondeville
		Installation, intégration et gestion du nouveau parc à conteneurs à Bois-de-Villers
TOURISME ET LOISIRS		
Localisation dans la vallée de la Haute Meuse, itinéraire touristique du fond de vallée	Partie peu touristique de la Haute Meuse, peu d'attractions et d'infrastructures d'hébergement	Réaménagement du parking-aire de pique-nique à hauteur de Profondeville comme lieu d'accueil et d'informations sur la commune
Organes de gestion et de promotion à différents niveaux : Maison du Tourisme, Office du Tourisme...		Soutien de certaines initiatives dans le cadre du schéma directeur touristique de la Province de Namur
Patrimoine bâti du centre de Profondeville, villas mosanes	Profondeville, se tourne relativement peu vers le fleuve	Mise en valeur renforcée du centre de Profondeville
Développement du tourisme fluvial		Développement de bornes d'informations et de lieux d'accueil (information, horeca...) en bordure du fleuve
Développement des sports nautiques	Nuisances vis-à-vis des riverains, risques de détérioration	Développement plus diversifié du sport nautique,

	des berges, présence des pêcheurs	notamment de petits bateaux accessibles à tous
Spéléologie, parapente... pratiques généralement encadrées par des clubs		
Vaste réseau de promenades, points de vue remarquables		
Tourisme diffus, augmentation des gîtes et chambres d'hôtes	Difficultés pour les campings de survivre face aux exigences notamment environnementales	Diversification de l'offre d'infrastructure d'hébergement, aide aux initiatives, tourisme d'affaires
AGRICULTURE ET SYLVICULTURE		
Bonnes terres aptes à la culture dans la partie condrusienne de l'entité	Morcellement historique progressif des exploitations dans la partie bocagère	Maintien des exploitations rentables, surtout dans le sud-ouest
Productions à haute valeur ajoutée : fraises, cerises...	Disparition progressive des diversifications à haute valeur ajoutée, disparition des vergers, difficulté de maintien pour la fraise... Peu de nouvelles tentatives de diversifications ou de produits labellisés	Préservation d'une agriculture de substitution dans la partie bocagère, occupation des intérieurs d'îlots, encouragement des productions à haute valeur ajoutée
	Disparition progressive des petites exploitations, âge élevé des exploitants, peu de repreneurs Dualisation des exploitations	Fonction environnementale de l'agriculture : paysage, tourisme, biodiversité...
Bois soumis potentiellement plus faciles à gérer dans le sens du développement durable Signature de la charte de gestion des forêts par la Commune		Multiples fonctions de la forêt à assurer : exploitation économique, chasse, écologie, loisirs, paysage...
ACTIVITES ECONOMIQUES		
Exploitation de carrières favorisant des emplois directs et indirects Réalisation d'un ponton pour chargement de la production par bateaux	Nuisances liées à l'exploitation des carrières : extension de Gralex proche du village à Lustin, trafic poids lourds dans la vallée, accessibilité délicate à Arbre	Concertation carriers / riverains pour réduire les nuisances en permettant l'activité économique
Production d'eau potable par Vivaqua, pompage dans l'eau de la Meuse, emplois pour la commune, pas de nuisances sur l'environnement	Présence de conduites d'eau entre Tailfer et Bois-de-Villers	

Quelques entreprises locales : scieries, poêles, PME diverses Mixité fonctionnelle	Peu de zones spécifiques pour le développement de PME, implantations au sein de l'habitat, susceptible de générer des conflits	Gestion du développement de commerces et de PME le long de la grand-route à Bois-de-Villers
Zone portuaire de Basbaras		Développement ponctuel d'une zone économique autour du port de Basbaras
COMMUNICATIONS		
Bonne accessibilité communale nord, sud, est et même ouest (voie de transit régional, sous-régional...)	Liaison vers E411 nécessite traversée de Lustin et de Maillen (sécurité, ralentissement)	
	Important trafic de transit (RN92, RN928,...) et vitesse excessive provoquant des nuisances au droit des zones urbanisées traversées	Aménagement des traversées de zones urbanisées
	Plusieurs tronçons et « points noirs » à l'origine d'accidents (densité du trafic et/ou de la configuration des lieux) ; problèmes essentiellement rencontrés au droit des voiries régionales	Aménagement des « points noirs » du réseau
	Gabarit de certaines voies inadapté à leur fonction : elles favorisent la vitesse quand elles sont trop larges, elles deviennent peu praticables et sources d'engorgement lorsqu'elles sont trop étroites.	Importance de marquer une hiérarchie du réseau (voie de distribution, voie locale...)
	Engorgement de certaines rues (heures de pointe, étroitesse...)	
Signalétique généralement complète et efficace	Relativement peu de voiries aménagées	Aménagement des voiries (sécurité, convivialité...)
	Trafic parasite (exemple : rue Borbouse à Bois-de-Villers)	
	Stationnement peu organisé sur certaines voies, encombrement des trottoirs au détriment des usagers lents	
Desserte ferroviaire (gare de Lustin) Bonne accessibilité automobile à la gare	Faible multimodalité (correspondance bus – trains non assurée, absence de cheminement piéton sécurisé)	Amélioration du réseau TEC et aménagement de la gare et ses accès piétons en vue de favoriser la multimodalité
Bonne fréquence des trains et temps de trajet limité vers Jambes et Namur	Faible nombre de navetteurs utilisant le train Gare de Lustin : espace non aménagé, manque de convivialité, d'accueil	Attrait à amplifier pour une utilisation accrue du train pour les trajets domicile – travail
	Aire d'attractivité de la gare concerne peu de zones habitées. Profondeville n'y est pas reprise	

Présence du chemin de fer a permis et permet le développement de la carrière de Gralex		
Ligne Athus-Meuse (trafic marchandises) Augmentation du trafic marchandises projeté : passage de 10 à de 80 trains/jour (contribue à favoriser les transports « propres », inscription dans un réseau européen)	Augmentation du trafic marchandises projeté : impacts sur le cadre de vie (nuisances sonores, vibrations)	Impacts de l'augmentation du trafic marchandises à anticiper, mesures à prévoir pour diminuer les effets négatifs
Bonne desserte bus de Profondeville vers Namur Bonne desserte bus à Lustin, quartier du Beau vallon (pourtant excentré)	Aucune desserte en TEC à Arbre et Besinne Mauvaise desserte d'une partie de Rivière, Lesve et Bois-de-Villers (dispersion tentaculaire de l'habitat ne permet pas une bonne desserte en TEC)	Densification des centres et organisation du réseau TEC en conséquence
	Pas de jonction en bus entre le plateau (Bois-de-Villers et Lesve) et le fond de vallée	
Quelques aménagements d'arrêts de bus	Nombreux arrêts de bus et cheminements pour y accéder non aménagés (dissuasif)	
RAVeL longeant la Meuse	Peu de liaisons pour modes doux entre le fond de vallée et les plateaux - relief marqué et dissuasif	
	Pas de piste cyclable à l'exception du RAVeL et du tronçon vers le collège de Burnot	Aménagement de voies sécurisées pour les modes doux, notamment au regard des équipements
Ancien vicinal est un potentiel pour aménager une voie lente	Statut foncier inadéquat de certains tronçons (privatif)	Aménagement de l'ancien chemin vicinal en voie lente
	Peu d'aménagements pour piétons (accotements étroits ou inexistantes...)	
Port de Basbaras, potentialités d'aménagement d'un quai à Tailfer (Gralex)	Autres possibilités de développement de l'activité portuaire réduites	
	Peu d'aménagement pour le tourisme fluvial	Amélioration des équipements liés au tourisme fluvial
RESEAU ET EQUIPEMENTS TECHNIQUES		
Mise en œuvre progressive du PASH	Existence partielle d'égouts, aucun traitement des eaux usées	Mise en œuvre du PASH, raccordement des constructions existantes aux égouts, suppression des puits perdants, installation et gestion des infrastructures en zones d'épuration autonome
		Prise en compte de l'état de l'équipement pour la réalisation de nouvelles extensions urbanistiques significatives

SITUATION JURIDIQUE		
	Zones constructibles du plan de secteur dispersées, s'expliquant par la dispersion historique de l'habitat dans les zones bocagères	Difficultés d'une gestion dans le temps des réserves foncières Mise en œuvre des ZACC
	Zones de loisirs et d'équipements communautaires désaffectées	
	Habitat dispersé hors des zones constructibles du plan de secteur	Contrôle des dérogations au plan de secteur
	Nombreux PCA couvrant Profondeville, Lustin et Rivière, options planologiques et prescriptions parfois dépassées par rapport à la situation actuelle	Abrogation / révision de PCA
Protection du patrimoine du centre de Profondeville et d'Arbre, sites classés, arbres et haies remarquables...		

